

Face à la politique d'austérité AGISSONS ENSEMBLE !

CGT

LHL

Les dernières annonces du nouveau ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, suffisent, à elles seules, à représenter le mépris qui est aujourd'hui opposé aux agent-es territoriaux-ales.

Non content des annonces précédentes portant sur les prétendues économies, en accusant les collectivités d'être les coupables du déficit budgétaire, il entend aujourd'hui « responsabiliser » les agent-es en passant de 1 à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie avec un traitement équivalent à 90 % à partir du 4^e jour. **Vous ne rêvez pas, nous voilà aujourd'hui mis sur le banc des accusé-es si nous tombons malades !** Le temps de la prétendue considération et des séances d'applaudissements pendant la crise sanitaire est loin. Là où nous étions considéré-es comme indispensables pour le pays il y a quelque temps, nous sommes maintenant montré-es du doigt et accusé-es d'être celles et ceux qui creusent les déficits !

NON, les agent-es des collectivités territoriales n'ont pas à endosser les responsabilités des politiques budgétaires déviantes et coupables des précédents gouvernements ! Le « fonctionnaire bashing », ça suffit ! La cure d'austérité sur le dos de celles et ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser maintenant !

3 jours de carence en cas d'arrêt maladie : c'est une perte sèche de 10 % du salaire mensuel.



Se rajouterait, si l'arrêt se prolonge au-delà de 3 jours, une réduction à nouveau de 10 %, passant la rémunération mensuelle de 100 % à 90 %. 10 % en moins sur un traitement de base qui aujourd'hui reste inférieur de 33 % à l'évolution des prix sur les 20 dernières années. Quelle honte ! Pour exemple, pour un salaire de 1700 euros par mois, cela pourrait représenter au moins 170 euros de moins si l'on ose tomber malade. Alors que, si ce même salaire était indexé sur l'inflation, il devrait être de 2261 euros par mois ! Pendant ce temps, les actionnaires français battent à nouveau leur record de versement de dividendes sur le trimestre précédent. De qui se moque-t-on ?

D'ores et déjà, dans bon nombre de collectivités, la mise en place de mesures drastiques visant à réduire considérablement les budgets voit le jour. Les conséquences vont être terribles et multiples. Elles porteront notamment sur les niveaux de rémunérations liés au RIFSEEP et vont engendrer l'arrêt des contrats à durée déterminée dans les services.

Nous allons donc toutes et tous être directement touché-es sur notre niveau de rémunération et celles et ceux en situation de précarité contractuelle pourront être prié-es de faire leurs valises. Leur charge de travail ne partira pas avec eux-elles mais sera directement reportée sur celle des agent-es titulaires. Nous ne pouvons pas continuer comme cela ! Notre colère doit s'exprimer ! Il est temps d'organiser un mouvement de révolte d'ampleur pour les empêcher de continuer leur œuvre de destruction de la fonction publique territoriale !



Au niveau national 7 organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, Solidaires, UNSA, CFE-CGC, Fédération Autonome, FSU) appellent à une mobilisation d'ampleur le 5 décembre :

CONTRE les 3 jours de carence, la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, la fin du versement de la GIPA

POUR des moyens budgétaires et la création de postes à la hauteur des missions du service public, l'augmentation du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires, l'égalité sociale et professionnelle entre femmes et hommes, l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guérini ».

**MANIFESTATION CONTRE LA DESTRUCTION
DES SERVICES PUBLICS**

JEUDI 5 DECEMBRE – 14H30

PORTE DE PARIS à LILLE



Rejoindre la CGT, c'est être plus fort pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux !

Syndicat CGT des personnels actifs et retraités de la Ville de Lille – Hellemmes – Lomme
Hôtel de ville de Lille – 3^eme pavillon – entresol Tél. : 03 20 49 51 45 / 06 27 52 39 97
mail cgtmairielille@gmail.com - WWW.CGT-VILLEDELILLE.COM

CGT

LHL